

# ***CONDITIONS GENERALES DE VENTE***

## **Article 1 : Objet du contrat**

Les présentes Conditions Générales de Vente et garanties (ci-après « CGV ») ont pour objet de définir les conditions et modalités dans lesquelles le Vendeur propose la vente de bons cadeaux.

## **Article 2 : Dispositions générales**

Toute commande de l'Acheteur implique son acceptation sans réserve et son adhésion pleine et entière aux présentes CGV qui prévalent sur tout autre document, sauf conditions particulières expressément consenties par écrit par le Vendeur.

L'Acheteur reconnaît avoir pris connaissance des CGV préalablement à sa commande.

Les présentes Conditions Générales de Vente entrent en vigueur à compter du 18 novembre 2021.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV en publiant une nouvelle version sur le Site. En cas de modification des CGV, les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande dont une copie remise à l'Acheteur en accompagnement du courrier de confirmation de sa commande. La nullité d'une clause des présentes CGV n'entraîne pas la nullité de l'intégralité des CGV. L'inapplication temporaire ou permanente d'une ou plusieurs clauses des CGV par le Vendeur ne saurait valoir renonciation de sa part aux autres clauses des CGV qui continuent à produire leurs effets.

## **Article 3 : Formation du contrat**

L'acheteur a la possibilité de passer commande du ou des bons cadeaux via le formulaire de contact du site internet de Pause & Vous. Toute commande passée par le Client implique son adhésion aux présentes CGV et l'acceptation des prix et descriptions des séances disponibles à la vente. Le Vendeur ne pourra pas être tenu responsable des erreurs commises sur l'adresse mail du destinataire renseignée par le Client.

## **Article 4 : Tarifs**

Les prix de vente des séances, sur le site internet de Pause & Vous, sont indiqués en Euros et sont ceux en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande par l'Acheteur. Ces prix sont TTC. Les prix de vente des séances peuvent être modifiés par Pause & Vous à tout moment. Cette modification sera signalée à l'Acheteur avant toute commande.

## **Article 5 : Conclusion du contrat**

L'Acheteur recevra par courrier électronique un accusé de réception de la commande ainsi que les CGV en vigueur, puis une confirmation du paiement de la commande, et enfin la facture accompagnée du bon cadeau (au format PDF) joints à un dernier courrier électronique.

Toute commande vaut acceptation expresse des prix et conditions de livraison.

## **Article 6 : Paiement**

Le paiement doit être réalisé après avoir reçu l'accusé réception de la commande. L'Acheteur peut effectuer le règlement par virement bancaire (RIB envoyé par e-mail lors de l'accusé-réception de la commande) ou par chèque par envoi postal (à l'adresse suivante : Pause & Vous – Sandrine Daumer, 1 rue des Landes, B009, 35 135 CHANTEPIE ; chèque à l'ordre de Sandrine Daumer). Les commandes sont payables en Euros.

## **Article 7 : Utilisation des Bons Cadeaux**

Les Bons Cadeaux doivent être utilisés totalement dans un délai de 6 mois à compter de la date d'achat. Le bon cadeau n'est pas remboursable. En cas de non utilisation durant la période de validité, la prestation sera annulée, ni son acheteur, ni le bénéficiaire ne pourront prétendre à un remboursement. Le prix en restera acquis à Pause & Vous.

Le bénéficiaire du Bon Cadeau prendra rendez-vous avec Pause & Vous pour utiliser son Bon Cadeau et devra mentionner son numéro.

Le bon-cadeau doit être utilisé exclusivement pour la séance indiquée sur ce dernier. Si le Bénéficiaire souhaite bénéficier d'une séance alternative (autre que celle mentionnée), cette dernière ne peut être que de prix inférieur ou égal à la séance figurant sur le Bon Cadeau. Si la séance alternative choisie est de prix supérieur, le Bénéficiaire devra payer la différence auprès de Pause & Vous. Il ne sera pas effectué de remboursement au Bénéficiaire s'il choisit un soin alternatif de montant inférieur à celui du Bon Cadeau. Chaque Bon Cadeau doit être utilisé en totalité en une seule fois.

## **Article 8 : Délai de rétractation**

Toute commande vaut acceptation expresse des prix et conditions de livraison. Toutefois l'acheteur bénéficie d'un droit de rétractation.

En application de l'article L. 121-20 du Code de la Consommation, l'acheteur dispose d'un délai de quatorze jours à compter de la date d'achat des bons-cadeaux commandés, pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalités.

Article L121-21 (abrogé) Version en vigueur du 08 août 2015 au 01 juillet 2016 Abrogé par  
Ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 - art. 34 (V) Modifié par LOI n°2015-990 du 6 août 2015 - art. 210

« Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 121-21-3 à L. 121-21-5. Toute clause par laquelle le consommateur abandonne son droit de rétractation est nulle. Le délai mentionné au premier alinéa du présent article court à compter du jour :

1° De la conclusion du contrat, pour les contrats de prestation de services et ceux mentionnés à l'article L. 121-16-2 ;

2° De la réception du bien par le consommateur ou un tiers, autre que le transporteur, désigné par lui, pour les contrats de vente de biens et les contrats de prestation de services incluant la livraison de biens. Pour les contrats conclus hors établissement, le consommateur peut exercer son droit de rétractation à compter de la conclusion du contrat. »

En revanche, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du même Code, le droit de rétractation ne peut être exercé par l'acheteur pour les bons-cadeaux dont la prestation est pleinement exécutée avant la fin du délai de rétractation.

L'acheteur qui souhaite exercer son droit de rétractation doit en informer le professionnel par l'envoi en courrier simple ou LRAR, avant l'expiration du délai prévu à l'article L221-18 (14 jours) exprimant sa volonté de se rétracter. La charge de la preuve de l'usage du droit de rétractation pèse sur l'acheteur.

Dans ce cas, le Vendeur remboursera au client l'intégralité des sommes versées dans un délai inférieur ou égal à 30 jours après réception et acceptation de la demande de rétractation par crédit sur le compte bancaire de l'acheteur.